

OSE
2 Chemin de Pellouard
49130 Les Ponts de Cé
FRANCE

À nos partenaires et parties prenantes,
Angers le 13/06/2019

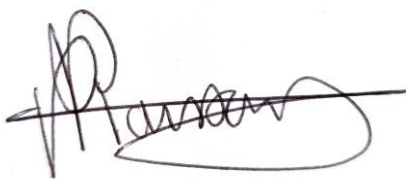
Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés. Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès puisque nous sommes actuellement en cours de certification ISO 9001.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 30 juillet 2019 au plus tard.

Bien cordialement,

Philippe Rousseau

Directeur Achats / Qualité

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Rousseau', written over a horizontal line.

« Ce document est communiqué à titre confidentiel et reste l'entière propriété de OSE »
« This document must be treated as confidential and remains property of OSE »